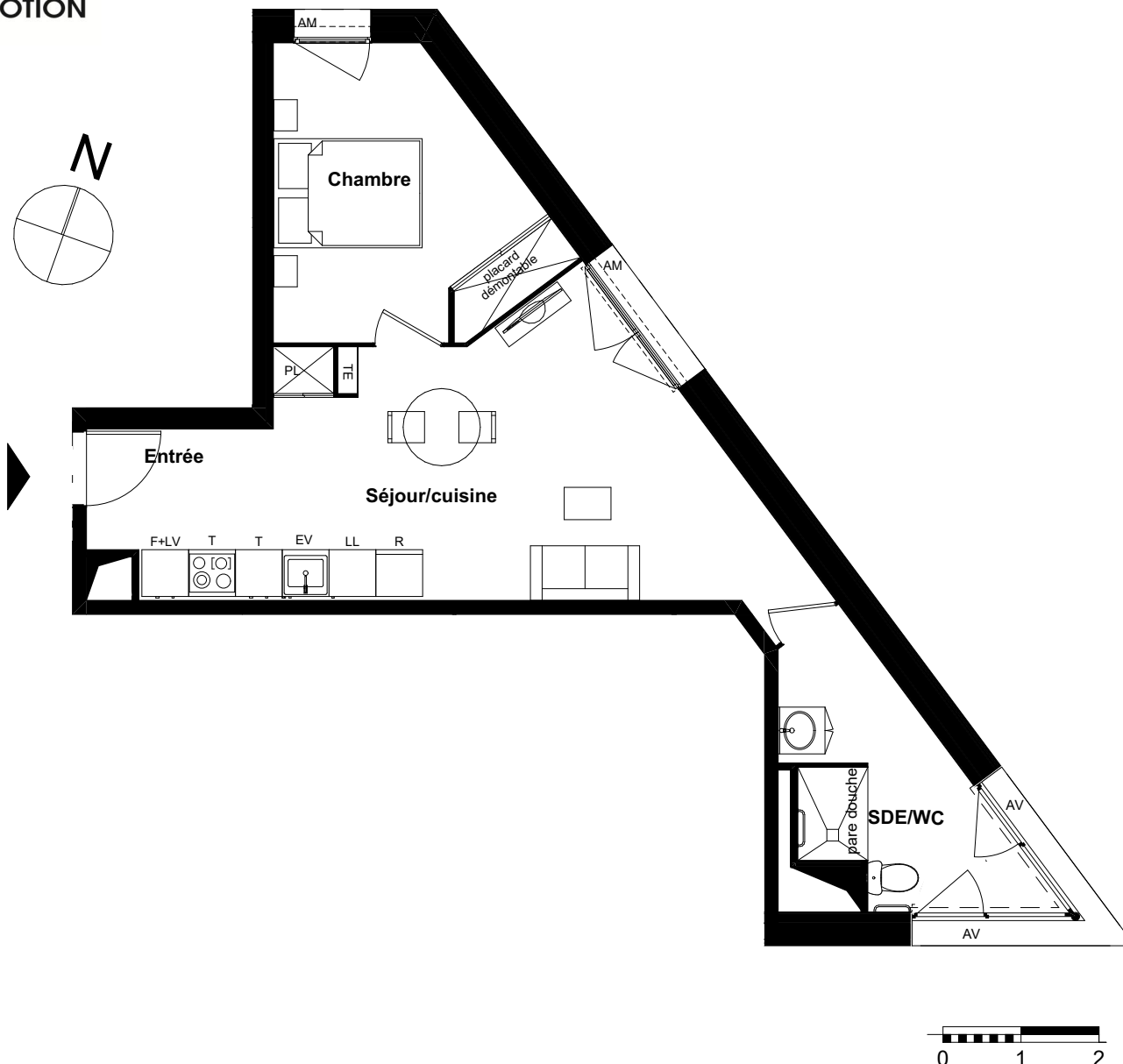




BATIMENT B

N

T2-N°B1.01

BATIMENT B - R+1

SURFACES HABITABLES

Entrée/Séjour/cuisine+PL	25.70 m ²
Chambre +PL	11.35 m ²
SDE/WC	7.60 m ²

TOTAL HABITABLE : 44.65 m²

LEGENDE:

		ETG Etagères
		TE Tableau électrique
		EV Evier
		LV Lave-vaisselle
		R Réfrigérateur
		F Four
		PL Placard
		T Tiroir
		LL Lave linge
		AV Allège vitrée
		AM Allège maçonnerie
		AP Allège pleine
		GC Garde corps
		muret Muret maçonné
		SO Store occultant

06/11/2024

La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements, les gaines et les faux-plafonds.

Les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau. Le mobilier est représenté à titre indicatif, seule la liste du mobilier annexée au contrat de réservation et au bail commercial est contractuelle. La société se réserve la possibilité d'adapter ou de substituer certains éléments du mobilier en accord avec le décorateur et le gestionnaire.

SERENLY LA ROCHELLE

Descriptif de réversibilité

Adresse du chantier : 34, 40 rue des Sauniers, 17 000 La Rochelle

Edition du : 26/11/2024

INDICE	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION	EMETTEUR	VALIDATION
0	26/11/2024			CC / LR

PLATRERIE – CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS- MEN INT

Suppression aménagement de placard
Suppression de rails et portes de placard
Dépose et repose de la butée de porte (si proche de la porte)

PEINTURE – REVETEMENTS MURAUX - FINITIONS

Reprises d'enduit et peinture au droit des fixations de la paroi de douche, des rails du placard et aménagement de placard
Mise en peinture du plafond de la salle d'eau, de la chambre et des cloisons de l'ancien placard

REVETEMENTS DE SOL

Changement du revêtement de sol sous les rails de placards et repose du revêtement de sol sur la zone placard de la chambre
Dépose / repose des plinthes pour la reprise du revêtement de sol

PLOMBERIE

Retrait de la paroi de douche.
Suppression du revêtement de sol et de la chape de la salle d'eau.
Réalisation de l'étanchéité sur l'ensemble de la salle d'eau.
Réalisation d'une nouvelle chape.
Création d'une douche à l'italienne sans ressaut.
Pose d'un nouveau revêtement de sol.